

Carnet de bal de sorcières

Autor(en): **Carretier, Marie-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **65 (1977)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carnet de bal de sorcières



J'ai envie de vous dire, de vous dire une belle histoire qui ressemble tant à la naissance d'un enfant que les mots...

Et c'est pourtant de mots qu'il s'agit, moi rassemblés, qui se croisent, s'entrechoquent, éclatent comme bulles au soleil, paroles de femmes, si pures, si douces, si violentes, paroles de poétesses sorties soudain de l'ombre et du mutisme, une littérature réinventée.

Sorcières ! Qu'elles portent bien leur nom. Les hommes, pour mieux les massacrer, nous avaient convaincus que les sorcières étaient d'horribles laides aux ongles crasseux. Avec leur bave de crapauds, leur crotin de cheval et leur pipi de serpents elles envoûtaient, empoisonnaient, avortaient, paralysaient, assassinaient.

Les sorcières, aujourd'hui, assassinent les tabous, envoûtent leurs lecteurs, paralysent la critique et déploient leurs talents. Elles rient, sourient et travaillent comme des forcenées pour sortir une revue de luxe : « lieu ouvert pour toutes les femmes qui luttent en tant que femmes, qui cherchent et disent leur spécificité et leur force de femmes. »

Les choses se passent le plus simplement du monde, même si c'est un peu difficile à expliquer : « elles » se réunissent une fois par semaine dans une petite pièce prêtée par l'éditeur, l'équipe est flottante, les femmes vont, viennent au gré de leurs désirs, au gré des sujets. Chaque numéro porte sur un thème précis : « La Nourriture », « La voix », « odeurs », « se prostituer », « enceintes », « prison-

nières ». C'est au cours d'une de leurs réunions qu'une « sorcière » lance : « j'aimerais parler du... sang ». « Bonne idée », répondent les autres, « je connais justement une fille qui... », « Ca me fait penser à... », « il existe de jolis dessins de... » C'est parti. Il faut alors trouver une responsable pour le numéro, c'est le plus dur. L'idée de « diriger » quoi que ce soit le gêne beaucoup. La rédactrice du numéro a un travail énorme. Elle reçoit toutes les lettres, les poèmes, les articles, elle doit tout lire, trier, classer, faire lire aux autres, elles choisissent toutes ensemble.

Et puis il faut encore s'occuper des illustrations, « c'est très important l'illustration, les images ne doivent pas être plaquées sur le texte, elles le prolongent ou le contredisent ». Enfin, un dernier week-end bouillonnant chez l'une chez l'autre, pour tout couper, coller, monter ; la maquette est enfin prête pour l'imprimerie. Leur travail n'est pas encore terminé. Elles, qui ne sont pas des « professionnelles » veulent du travail parfait et refusent la moindre coquille, la moindre bavure, la moindre faute d'impression.

La revue est tirée à 7500 exemplaires. Un numéro se vend toute l'année jusqu'à épuisement.

Personne ne gagne un sou dans l'histoire, sauf l'éditeur, l'imprimeur et le diffuseur. La responsable d'un numéro travaille 3 à 4 mois sur son sujet. Les sorcières se font un point d'honneur de répondre à toutes les lettres ou textes envoyés en expliquant pourquoi elles publient ou ne publient pas.

Toutes les femmes ont la parole, c'est vrai, et elles la prennent : « Une fillette de 13 ans, soi-disant débile, est morte étranglée dans sa camisole de force, attachée à deux grands anneaux de fers, fixés au mur. Et ils se permettent de condamner des gens à mort. La Fillette, pleuré, attaché, et en face ils célèbrent la messe. Je suis dans un monde de fou. » Annick.

Annick a 19 ans, elle écrit d'une prison. Elle est enfermée depuis l'âge de 12 ans. Sa petite voix anonyme, son écriture, voguent tout près de celle de Marguerite Duras : « Elles parlent. Elles forment les mots à l'intérieur de leurs bouches, les font — à l'intérieur — et puis ensuite les laissent sortir d'elles, sans effort. Le mot, sorti d'elles, est comme interdit tout d'abord, privé de signification. SEUL. Puis il prend vie, d'un seul coup, et il en tremble. »

Entre la petite et la grande, des dizaines de femmes viennent s'insérer, on ne sait plus qui est petite et qui est grande, ne restent que les idées qui affluent.

Déjà sont programmés pour l'année à venir : « écriture », « fidélité » (par des femmes de Strasbourg), « le sang », « la création — les femmes artistes », « espace-lieu », « science et théorie », « la jasette » (par des femmes canadiennes).

A vous qui désirez lire ou parler, les Sorcières ouvrent les portes.

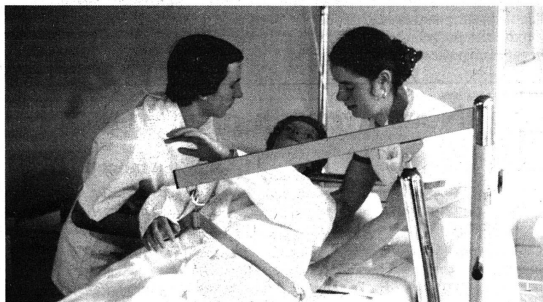
SORCIÈRES

14 rue de l'Armorique
Paris XVI.

Marie-Pierre Carretier

Information professionnelle de l'ASF

Aide hospitalière



L'aide hospitalière doit assurer le bien-être du malade en milieu hospitalier afin d'y rendre son séjour agréable et confortable. Son activité relève des domaines paramédical et hôtelier :

Dans le domaine paramédical, l'aide hospitalière s'intègre à l'équipe soignante et travaille sous la responsabilité de l'infirmière diplômée et de l'infirmière assistante pour les seconder dans certains soins de base : réfection des lits, toilettes, lever, etc. Elle aide à lever et à promener les malades, les accompagne dans les services de thérapie, nettoie et entretient le matériel sanitaire. Dans certains établissements, elle participe en outre avec l'ergothérapeute à l'animation des malades aux activités manuelles.

Dans le domaine hôtelier, l'aide hospitalière est responsable de l'entretien des chambres, de l'office, de la lin-

gerie, des fleurs ; elle aide à préparer des collations, à distribuer les repas et aide certains patients à prendre leur nourriture.

Formation

La formation se fait par apprentissage d'une durée, en général, d'une année dans une école d'aides hospitalières affiliée à un hôpital selon la liste donnée plus loin. Après un cours initial d'enseignement théorique et pratique à l'Ecole, les élèves effectuent différents stages dans des établissements hospitaliers. Un cours final permet de procéder aux révisions et séminaires préparant à l'examen final. Les élèves qui passent cet examen avec succès reçoivent un **certificat de capacité** reconnu par la Conférence des directeurs cantonaux de la santé publique et valable dans tous les hôpitaux.

L'apprentissage est en général gratuit ; en outre, l'élève, nourri et logé,

reçoit une rémunération mensuelle qui la rend indépendante. Bourses allouées sur demande après étude de la situation financière de la candidate.

Le programme des cours comprend, outre la culture générale (français et arithmétique) :

- pour l'enseignement pratique hospitalier : anatomie et physiologie, soins de base ;
- pour le service hôtelier : connaissance des différents services de table, des denrées alimentaires et des intoxications ;
- pour les travaux manuels : ouvrages féminins et bricolage (raphia, rotin, céramique, travaux sur bois).

Conditions d'admission

Age minimal : 16 ans, tous les degrés de la scolarité obligatoire, caractère et maturité d'esprit requis par la profession, sens pratique et connaissances ménagères, bonne santé physique et psychique. Les candidates sont convoquées pour un entretien d'admission avec les représentants de la direction de l'Ecole et subissent un examen médical. Les **délais d'inscription** sont parfois assez longs (jusqu'à 12 mois d'attente).

Conditions de travail

Les conditions de travail sont régies par le règlement de service ou par contrat individuel écrit. L'aide hospitalière est soumise au secret professionnel au même titre que les autres membres du personnel hospitalier. L'horaire de travail est fixé par les règlements cantonaux. La durée du travail ne dépassera pas toutefois 9 heures par jour. Congé au minimum 1 ½

jour par semaine. Le salaire est fixé compte tenu de l'âge et de la formation.

Perfectionnement et promotion

Il n'y a pas beaucoup de possibilités à cet égard, sinon dans le secteur hôtelier. Des pourparlers sont en cours avec Pro Senectute en vue d'organiser un service de soins à domicile qui offrira des possibilités de travail à temps partiel.

Professions voisines : aide familiale, puéricultrice, nurse, assistante d'hôtel.

Renseignements complémentaires

Secrétariat de l'Association suisse des établissements pour malades (VESKA), Rain 32, 5001 Aarau, et les établissements suivants :

Fribourg :	Hôpital de la Gruyère, 1632 Riaz
Genève :	Hôpital cantonal, 1211 Genève
	Clinique universitaire psychiatrique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg
Jura :	Hôpital du district, 2740 Moutier
Neuchâtel :	Hôpital de la Providence, 2000 Neuchâtel
Vaud :	Ecole cantonale vaudoise d'aides hospitalières, Avenue Ile-Heureuse 23, 1800 Vevey.

Sources : documentation CRS, VESKA et Ecole de Vevey.

H. Bertaudon

Tiré de Femmes Suisses
N° 4 - Avril 1977



KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE

GENÈVE — 4, Tour-de-l'Ile — Tél. 28 50 74

Mme M. KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées

AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHIE trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue
STÉNOGRAPHIE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STENO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.